

# **Note de Présentation**

**Projet d'aliénation  
du CR 115  
au Charmoy Gonthier**

Monsieur Gitton, par courrier en date du 11 août 2024, a sollicité Mme le Maire afin d'acquérir une partie du CR 115 qui traverse son champ et qui actuellement est cultivé.

Historique de la situation :

En 2007, M. Gitton avait déjà émis le souhait d'acquérir ce chemin. Le Conseil Municipal en place avait donné son accord, la procédure avait été lancée mais la vente ne s'était pas réalisée.

En 2014, M. Gitton cultivant ce chemin, une convention avait été signée avec la mairie lui en donnant l'autorisation. La situation pour cette partie de chemin est régularisée puisqu'il a été intégré dans la parcelle YT n° 1 appartenant à M. Gitton lors du remembrement Digny / Pontgouin.

Aujourd'hui, il reste une partie du CR 115 qui part du CR 41 et se termine dans le champ de M. Gitton et qui n'existe plus sur le terrain. M. Gitton souhaiterait régulariser la situation en l'acquérant.

